

Plus âgé, l'abbé Louis fera parfois allusion dans ses prêches au travail besogneux de sa mère, rempailleuse de chaises.

Louis a-t-il été influencé par son oncle Edouard, curé de Féternes ? Peut-être !

*Edouard Ruin né en 1835
Curé de Féternes*



En route vers la prêtrise

On connaît l'ascendance que pouvait exercer un oncle à la forte personnalité. A partir de 1882, le jeune Louis entra au collège du diocèse à Evian. (celui de Thonon fut ouvert à partir de 1923). On connaît très peu de choses de ces années-là et l'abbé Rhuin n'a pas laissé de témoignage de cette période. Dans les années 1880, la République dans son élan d'égalité rendait obligatoire le service militaire pour tous, y compris pour les candidats au sacerdoce jusqu'alors exemptés, ce qui provoqua de la part de Mgr Isoard, évêque d'Annecy une protestation véhémement contre cette loi scélérate qui désacralisait la fonction de prêtre. Il nous a été difficile de retrouver une attestation concernant Louis Rhuin à ce sujet, sauf une photographie de lui en habit militaire.

Louis entra au grand séminaire d'Annecy en 1888. Le diocèse avait été un des premiers à avoir mis en application une décision du concile de Trente (1545-1562) de créer un centre de formation philosophique et théologique. C'est en 1688 que celui-ci prit sa forme moderne sous l'épiscopat de Mgr Alex d'Arenthon.

Le jeune abbé Louis Rhuin reçut l'ordination sacerdotale le 19 mai 1894 des mains de Mgr Isoard et fut nommé quelques jours après vicaire à Reignier. Il eut la douleur de perdre son père François l'année suivante, le 31 août 1895. En 1898, Louis rejoignit comme vicaire la paroisse de Saint Jorioz puis celle de Saint Julien en 1901. Finalement, en 1906 il fut nommé curé de la petite paroisse de Seytroux en Chablais où il restera jusqu'en 1920. Sa chère mère décédait le 2 avril 1908.



Louis Rhuin

L'engagement social : un homme d'avant-garde

La question sociale faisait l'objet de réflexions et de démarches de la part de chrétiens et d'hommes d'église. Ils contribuèrent à encourager le développement d'actions et de réflexions au sein de la société. Cet engagement jouera un rôle important dans l'émergence de l'encyclique du pape Léon XIII « Rerum Novarum ». Cette lettre du 15 mai 1891 sur la condition des ouvriers prend position sur le plan moral face à la condition sociale créée par la première révolution industrielle en Europe et en Amérique du Nord. Des chrétiens sociaux réclamaient une correction du libéralisme par une législation protectrice et la prise en charge par les travailleurs de leurs propres intérêts. Léon XIII entreprit d'énoncer le principe de la dignité du travailleur, et des droits qui lui sont inhérents quant à la protection de sa santé et l'attribution d'un juste salaire. L'union de Fribourg, fondé par Mgr Mermillod, évêque de Genève, avait développé des idées comme le syndicalisme, l'organisation industrielle, la question agraire, les assurances ouvrières, la réglementation internationale de la production industrielle. Ces travaux sur la question sociale avaient d'ailleurs constitué une des bases de l'encyclique de Léon XIII.



Le Pape Léon XIII